



6 juillet 2015. Denis Meynard

Vote sur la CCI Métropolitaine le 22 juillet



Denis Meynard - Les CCIT de Villefranche-Beaujolais et du Nord-Isère n'ont pas souhaité intégrer la future CCI Métropolitaine.

Les élus consulaires rhônalpins devront se revoir pour valider le processus engagé depuis plus d'un an.

Le vote de l'ensemble des 11 CCIT de Rhône-Alpes sur la création d'une chambre métropolitaine regroupant Lyon, Saint-Etienne et Roanne a été reporté d'un mois. Il n'a pas eu lieu le 24 juin comme prévu, à l'occasion de l'assemblée générale de la CCI régionale. A la suite des réserves émises par certains présidents de chambres territoriales, le président régional, Jean-Paul Mauduy, a souhaité la formalisation par un protocole d'accord des futures relations entre la chambre métropolitaine et les huit CCIT. Ce devrait être fait d'ici le 22 juillet, date fixée pour une assemblée générale extraordinaire des consulaires rhônalpins. Pour être accepté, le projet présenté par Emmanuel Imberton, André Mounier et Jean-Bernard Devernois, devra recueillir les deux-tiers des suffrages.

Un processus de consultation des services de l'Etat et des collectivités territoriales sera engagé les mois suivants, pour le nouvel établissement public d'Etat qui doit être opérationnel au 1^{er} janvier 2016. Le nouvel ensemble, qui comptera un seul exécutif et un seul budget d'environ 70 M€, sera doté des trois délégations territoriales à Lyon, Saint-Etienne et Roanne. Cette évolution, qui intervient après la création début 2015 de la Métropole de Lyon, « est d'autant plus naturelle que notre territoire s'y prête », explique Jean-Bernard Devernois, le président de la CCI du Nord de la Loire, faisant référence à son l'ancien département de Rhône-et-Loire, ainsi qu'à son histoire industrielle et à l'étroitesse de ses liens économiques.

Tandis que le monde consulaire prépare par ailleurs les élections prévues au second semestre 2016, ses élus de Rhône-Alpes et d'Auvergne ont tenu à Clermont-Ferrand un premier bureau commun à l'échelle de la future grande région. Préparant ainsi le rapprochement des chambres régionales qui suivra.